



**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
MOSELLE

Juridique-Territoires

Nos Réf. : SH/NO.154.07/2019  
Objet : Modification n°2 PLU  
Commune : BASSE-RENTGEN  
Affaire suivie par : S. HISIGER

**Siège Social**

64 avenue André Malraux  
CS 80015  
57045 Metz cedex 01  
Tél. : 03 87 66 12 30  
Fax : 03 87 50 28 67  
Correspondant Email :  
accueil@moselle.chambagri.fr



**MAIRIE  
MADAME VIVIANE WINTERRATH  
8 RUE DE L'EGLISE  
57570 BASSE RENTGEN**

Metz, le 18 juillet 2019

Madame le Maire,

Par votre courrier reçu le 01<sup>er</sup> juillet dernier, vous m'avez transmis le dossier présenté par votre commune pour procéder à la modification n° 2 de son PLU et je vous en remercie.

Ce dossier n'appelle pas de remarque particulière de notre part.

Par conséquent et en vertu de l'article L123-9 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous informer que notre compagnie émet un avis favorable sur ce dossier.

Vous en souhaitant bonne réception,

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'expression de mes meilleures salutations.

**LE PRESIDENT**

**Xavier LEROND**

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Etablissement public  
loi du 31/01/1924  
Siret 185 722 030 00011  
APE 9411 Z  
[www.cda-moselle.fr](http://www.cda-moselle.fr)